

Profil de l'effectif des services publics du Nouveau-Brunswick

Ministère des Ressources humaines
Ministre
Robert B. Trevors

2013



Profil de l'effectif des services publics du **Nouveau-Brunswick** **2013**

au 31 décembre 2013

Ministère des Ressources humaines
Ministre
Robert B. Trevors

**Profil de l'effectif des services publics
du Nouveau-Brunswick
2013**

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISSN 1712-9931
ISBN 978-1-4605-0378-2

Design 9750



À propos du présent rapport

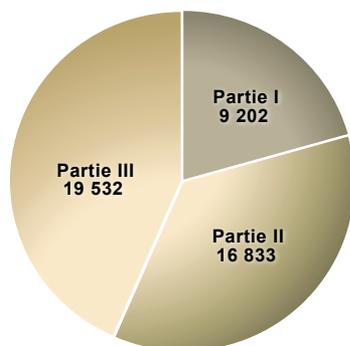
Le rapport Profil de l'effectif des services publics du Nouveau-Brunswick présente des renseignements statistiques sur les principales caractéristiques des services publics du Nouveau-Brunswick. Ces renseignements sont tirés des systèmes de rémunération et de gestion des ressources humaines des parties I, II et III des services publics.

Les services publics du gouvernement provincial se divise en trois parties. La partie I comprend les ministères, qu'on appelle souvent la fonction publique. La partie II regroupe le personnel du système scolaire, à savoir les enseignants, les chauffeurs d'autobus et les employés des districts scolaires. La partie III rassemble tous les employés du secteur hospitalier.

Les employés des sociétés de la Couronne et d'Ambulance Nouveau-Brunswick ne sont pas inclus dans le présent rapport.

Nombre d'employés des services publics au 31 décembre 2013

Le nombre d'employés rémunérés des parties I, II et III des services publics du Nouveau-Brunswick s'établissait à 45 567 au 31 décembre 2013. Le nombre d'employés de la partie I était de 9 202, ce qui représente 20 pour cent de l'effectif; il était de 16 833 pour la partie II, soit 37 pour cent, et de 19 532 pour la partie III, ou 43 pour cent.



Le tableau suivant montre le nombre de personnes employées par les services publics à partir du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2013 dans les parties I, II et III.

31 décembre 2009 - 2013					
Partie	2009	2010	2011	2012	2013
Partie I	11 692	10 045*	9 929	9 527	9 202
Partie II	17 097	17 148	16 730	16 561	16 833
Partie III	19 954	20 219	20 129	20 063	19 532
Total	48 743	47 412	46 788	46 151	45 567

*En 2010, le réseau des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick a été transféré de la partie I à la partie IV des services publics en deux sociétés de la Couronne distinctes (Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et New Brunswick Community College). Par conséquent, environ 1 400 employés du CCNB et NBCC ont été mutés de la partie I à la partie IV. La partie IV n'est pas incluse dans le Profil de l'effectif.

Nombre d'employés permanents et temporaires des services publics au 31 décembre 2013

Les employés permanents sont ceux qui occupent un poste d'une durée indéterminée. Au 31 décembre 2013, les services publics du gouvernement provincial comptaient 38 511 employés permanents.

Le nombre d'employés permanents de la partie I s'élevait à 7 766, ce qui représente 17 pour cent de l'effectif total; il s'élevait à 13 576 pour la partie II, soit 30 pour cent, et à 17 169 pour la partie III, ou 38 pour cent.

Les employés temporaires incluent les occasionnels, le personnel embauché pour une durée déterminée et les personnes engagées en vertu d'un marché de services personnels. Le recours aux employés temporaires permet au gouvernement provincial d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de projets et d'initiatives d'une durée limitée et de réaffecter ces ressources lorsque les priorités ou les besoins du public changent.

Au 31 décembre 2013, les services publics du gouvernement provincial comptaient 7 056 employés temporaires.

Au 31 décembre 2013, 85 pour cent de l'effectif des services publics était constitué par des employés permanents et 15 pour cent par des employés temporaires.

31 décembre 2009 - 2013						
Type d'emploi		2009	2010	2011	2012	2013
Permanent	Partie I	9 133	8 182	8 062	8 007	7 766
	Partie II	13 625	13 714	13 462	13 436	13 576
	Partie III	17 044	17 541	17 648	17 665	17 169
	Total Permanent	39 802	39 437	39 172	39 108	38 511
Temporaire	Partie I	2 559	1 863	1 867	1 520	1 436
	Partie II	3 472	3 434	3 268	3 125	3 257
	Partie III	2 910	2 678	2 481	2 398	2 363
	Total Temporaire	8 941	7 975	7 616	7 043	7 056
Total		48 743	47 412	46 788	46 151	45 567

Nombre d'employés à temps plein et à temps partiel des services publics au 31 décembre 2013

En règle générale, il est prévu que les employés à temps plein des parties I et II travaillent 36,25 heures par semaine et ceux de la partie III, 37,5 heures par semaine.

Les employés à temps partiel sont ceux embauchés pour travailler un nombre d'heures inférieur à l'horaire à temps plein prévu, mais plus du tiers du temps normalement exigé des personnes exécutant des tâches semblables. Le travail à temps partiel est privilégié lorsque les tâches peuvent être exécutées en moins de temps ou lorsqu'un employé en fait la demande à la direction.

Au 31 décembre 2013, les services publics du gouvernement provincial comptaient 31 731 employés à temps plein et de 13 836 employés à temps partiel.

Dans l'ensemble, au 31 décembre 2013, 70 pour cent des services publics travaillaient à temps plein et 30 pour cent, à temps partiel.

31 décembre 2009 - 2013						
Type d'emploi		2009	2010	2011	2012	2013
Temps plein	Partie I	9 806	8 765	8 560	8 395	8 148
	Partie II	10 903	10 899	10 647	10 546	10 687
	Partie III	12 909	13 304	13 378	13 329	12 896
	Total Temps plein	33 618	32 968	32 585	32 270	31 731
Temps partiel	Partie I	1 886	1 280	1 369	1 132	1 054
	Partie II	6 194	6 249	6 083	6 015	6 146
	Partie III	7 045	6 915	6 751	6 734	6 636
	Total Temps partiel	15 125	14 444	14 203	13 881	13 836
Total		48 743	47 412	46 788	46 151	45 567

Nombre d'employés non syndiqués et syndiqués des services publics au 31 décembre 2013

Au 31 décembre 2013, les services publics comptaient 40 403 employés syndiqués (ceux visés par une convention collective) et 5 164 employés non syndiqués.

Au 31 décembre 2013, 89 pour cent de l'effectif des services publics était constitué par des employés syndiqués et 11 pour cent par des employés non syndiqués.

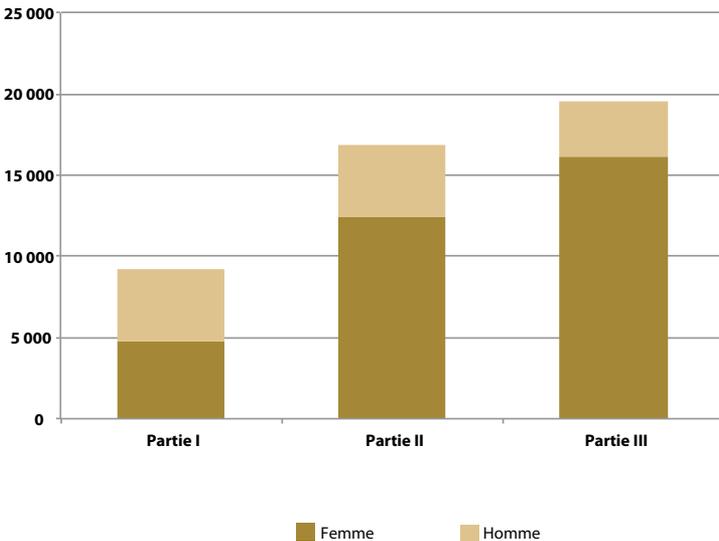
31 décembre 2009 - 2013						
Type d'emploi		2009	2010	2011	2012	2013
Employés syndiqués	Partie I	8 056	6 668	6 593	6 373	6 087
	Partie II	16 691	16 722	16 331	16 202	16 431
	Partie III	18 403	18 569	18 480	18 356	17 885
	Total (syndiqué)	43 150	41 959	41 404	40 931	40 403
Employés non-syndiqués	Partie I	3 636	3 377	3 336	3 154	3 115
	Partie II	406	426	399	359	402
	Partie III	1 551	1 650	1 649	1 707	1 647
	Total (non syndiqué)	5 593	5 453	5 384	5 220	5 164
Total		48 743	47 412	46 788	46 151	45 567

Répartition du service public selon le sexe au 31 décembre 2013

La population active totale du Nouveau-Brunswick est composée à 50 pour cent de femmes et à 50 pour cent d'hommes. Dans l'ensemble, la répartition selon le sexe pour les trois parties des services publics est ainsi : 73 pour cent sont des femmes et 27 pour cent sont des hommes. Cette situation existe depuis 2009.

Le tableau suivant montre le nombre de personnes employées par les services publics selon le sexe au 31 décembre 2013 dans les parties I, II et III. La répartition pour la Partie I du service public est presque que égale, soit 52 pour cent de femmes et 48 pour cent d'hommes. Les Parties II et III sont similaires à l'ensemble de la répartition selon le sexe pour les trois parties des services publics (Partie II : 74 pour cent sont des femmes et 26 pour cent sont des hommes; Partie III : 83 pour cent sont des femmes et 17 pour cent sont des hommes).

31 décembre 2013				
Sexe	Partie I	Partie II	Partie III	Total
Femme	4 797	12 451	16 145	33 393
Homme	4 405	4 382	3 387	12 174
Total	9 202	16 833	19 532	45 567

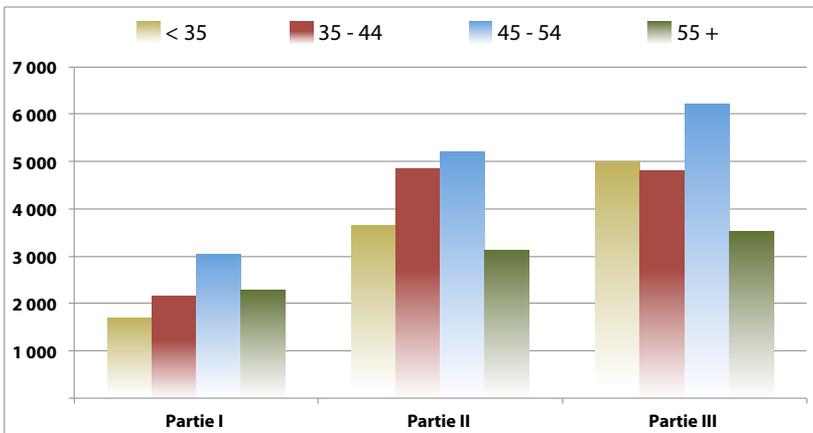


Répartition par âge des employés des services publics au 31 décembre 2013

La répartition par âge des employés des services publics est demeurée stable au cours des cinq dernières années. Au 31 décembre 2013, 22 pour cent des employés étaient âgés de 34 ans et moins, 26 pour cent, de 35 à 44 ans, 32 pour cent, de 45 à 54 ans et 20 pour cent, de 55 ans et plus.

Le vieillissement graduel des effectifs des services publics, bien que moins prononcé que dans d'autres organismes du secteur public, est une préoccupation importante pour le gouvernement provincial. La perte potentielle de l'expérience en leadership et de compétences spécialisées est traitée de façon proactive par la planification de la relève et d'autres initiatives visant à développer notre main-d'œuvre future.

31 décembre 2013				
Âge	Partie I	Partie II	Partie III	Total
<35	1 701	3 651	4 991	10 343
35 - 44	2 167	4 854	4 812	11 833
45 - 54	3 050	5 195	6 204	14 449
55 +	2 284	3 133	3 525	8 942
Total	9 202	16 833	19 532	45 567



Répartition régionale des fonctionnaires permanents et temporaires des services publics au 31 décembre 2013

La carte reflète le nombre d'employés permanents et temporaires des trois parties des services publics, ainsi que la région géographique dans laquelle ils travaillent. Même si la majorité des administrations centrales des ministères se situent dans la région de la capitale provinciale, soit Fredericton, la carte indique que seulement 26 pour cent des employés permanents et temporaires y travaillent, tandis que 74 pour cent se trouvent ailleurs dans la province.

